



# L'avantage SOLAS\* du CN

## Sans rupture. Économique. Simple.

**\*SOLAS** – la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer

À compter du 1er juillet 2016, un amendement obligera l'expéditeur d'un conteneur chargé (peu importe le chargeur) de fournir la masse brute vérifiée du conteneur au transporteur maritime et au représentant du terminal portuaire avant de le charger à bord du navire. Toutes les balances doivent être certifiées.

C'est la personne désignée comme expéditeur sur le connaissement qui aura la responsabilité de fournir la masse brute vérifiée.

### Méthodes acceptables pour le pesage des conteneurs :

1. Peser le conteneur et le contenu ensemble
2. Faire la somme du poids du contenu et de la tare du conteneur

### Le CN est prêt à satisfaire aux exigences strictes pour la conformité à la SOLAS.

Bon nombre d'installations de la chaîne d'approvisionnement du CN chargent actuellement des conteneurs pour l'exportation en utilisant des balances certifiées qui répondent aux exigences de la SOLAS pour le Canada. Nos installations aux États-Unis ont également recours à des méthodes conformes aux exigences de la SOLAS.

Les installations de transbordement du CN simplifient de façon rentable la chaîne d'approvisionnement pour les exportations de votre client.

- Nul besoin de transporter les conteneurs jusqu'à la balance certifiée d'un tiers
- Économie de temps et élimination des frais de transport et de pesage
- Économie pouvant atteindre 200 \$ par conteneur

Pour plus de renseignements, communiquez avec **Jeff Chow**  
Bureau **604 582.3609** Cell. **604 679.5684**  
[jeff.chow@cn.ca](mailto:jeff.chow@cn.ca)